



Paris, lundi 7 novembre 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/06711

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Autres travaux (Restauration des berges)**-Petite Seine-****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 07/11/2022 à 08:00 au 15/02/2023 à 17:00

- o Seine à l'amont de Paris (sur le Bief de Marolles/Seine)
entre les pk 49,200 et pk 61,478 - En dehors du chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés des travaux de restauration des berges au droit de la commune de Balloy par la société ECOSPHERE durant la période indiquée ci-dessus.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à observer une vigilance particulière dans la zone de travaux et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

16/02/2023

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Hervé WILMORT